



Rapport économique 2021

ROUMANIE

Août 2022

RÉSUMÉ

- L'année 2021 a débuté difficilement pour la coalition de centre-droit au pouvoir, dans un contexte pandémique. Alors que le pays faisait face à une crise économique sans précédent engendrée par la pandémie, les changements successifs de gouvernements n'ont pas entravé la résilience dont le pays a fait preuve.
- En 2021, l'économie roumaine a enregistré une croissance de 5,9% par rapport à 2020 (où une contraction de 3,9% a été enregistrée). Cette performance, qui place l'économie roumaine parmi les plus dynamiques de l'UE, a été atteinte grâce aux hausses de la consommation privée, de la formation de capital fixe (investissements) et de la production agricole.
- Le taux d'inflation annuel moyen fut de 5,1%, influencé principalement par la hausse des prix de l'électricité, du gaz et du chauffage central, combustibles, denrées alimentaires et les services d'assainissements des eaux.
- Début 2022, le Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a décidé d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Roumanie
- Dès le début de l'invasion de la Russie en Ukraine, la Roumanie a fait preuve d'une immense solidarité envers le pays voisin, en accueillant les réfugiés, dans un premier temps. Par ailleurs, le port de Constanta (plus grand port de la mer Noire et une importante plateforme céréalière) est devenu une route-clé pour le trafic de marchandises dans la région et dans le monde entier depuis le début de la guerre. À la fin du mois de mai 2022, la loi « offshore » a été promulguée par le président Klaus Iohannis, ce qui a marqué le début tant attendu de l'extraction de gaz en mer Noire.
- Selon l'Institut des statistiques roumain, la Suisse est toujours le 19^{ème} partenaire en termes d'importations, en 2021. Elle représente 1,2% de toutes les importations, soit 1,2 milliards d'euros. En termes d'exportations, la Suisse n'entre toujours pas dans le top 20 des pays vers lesquels la Roumanie exporte, avec un montant de 556,7 millions d'euros en 2021. Cela représente la somme la plus élevée vers un pays de l'AELE (devant la Norvège).

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE	3
2	SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES	7
3	POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE	8
3.1	Politique et priorités du pays hôte	8
3.2	Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)	9
4	COMMERCE EXTÉRIEUR	9
4.1	Évolution et perspectives générales	9
4.1.1	<i>Commerce de marchandises</i>	10
4.1.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	10
4.2	Commerce bilatéral	10
4.2.1	<i>Commerce de marchandises</i>	10
4.2.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	10
5	INVESTISSEMENTS DIRECTS	11
5.1	Évolution et perspectives générales	11
5.2	Investissements bilatéraux	12
6	PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	12
6.1	Instrument de la promotion économique extérieure suisse	12
6.2	Intérêt du pays hôte pour la Suisse	12
ANNEXE 1 – Structure de l'économie		14
ANNEXE 2 – Principales données économiques		15
ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux		16
ANNEXE 4 – Échanges commerciaux bilatéraux		17
ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs		18

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Situation politique en 2021 : suite aux élections législatives de décembre 2020, le parti national-libéral (PNL), deuxième parti en termes de votes récoltés après le parti social-démocrate (PSD), a signé un accord de coalition gouvernementale de centre-droit avec l'Union Sauvez la Roumanie (USR) et l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR), prenant ainsi le contrôle du Parlement et faisant basculer le PSD dans l'opposition. L'année 2021 a toutefois débuté difficilement pour la coalition au pouvoir, dans un contexte pandémique. Sur le plan interne, les conflits n'ont pas manqué - certains ministres se critiquant ouvertement dans la presse. Au printemps 2021, deux ministres, celui de la Santé et celui des Finances, ont été révoqués de leurs fonctions. En automne 2021, la crise s'est intensifiée, avec pour élément déclencheur, le programme de développement national « *Anghel Saligny* » et la répartition des fonds publics à cet effet. Le PSD s'est alors rallié à la coalition gouvernementale, aux côtés du PNL (son ennemi de toujours) et de l'UDMR, les ministres de l'USR ayant démissionné de la coalition. Le nouveau gouvernement fut investi en novembre 2021, avec, à sa tête, l'ancien ministre de la Défense, le libéral Nicolae Ciuca. Alors que le pays faisait face à une crise économique sans précédent engendrée par la pandémie, les changements successifs de gouvernements n'ont pas entravé la résilience dont le pays a fait preuve.

COVID-19 : après avoir été fortement impactée par la pandémie en 2020, l'économie roumaine a su se ressaisir en 2021, avec un taux de croissance dépassant les 5%, même si cette reprise s'est vu freinée en fin d'année en raison d'une crise énergétique. Le chômage technique dans de nombreux secteurs a été prolongé jusqu'en juin 2021 et les salariés, dont l'activité lucrative a été suspendue à l'initiative de l'employeur, ont pu bénéficier d'une allocation chômage payée par l'État à hauteur de 75% du salaire brut de base, mais pas à plus de 75% du salaire brut moyen (env. 1'000 euros). De plus, à partir de mars 2021, les Roumains, qui avaient jusqu'alors bénéficié d'un délai dans leurs paiements de crédits, ont été dans l'obligation de les rembourser (alors que beaucoup n'en avaient pas les moyens). À la fin de l'année 2020, env. 564'000 Roumains avaient reporté leurs paiements de crédits, le montant s'élevant à 41,8 milliards de lei (env. 8,36 milliards d'euros), selon les données de la Banque nationale roumaine. En 2021, la Roumanie a par ailleurs connu l'une des couvertures vaccinales les plus faibles de l'UE.

Budget 2021, rectification budgétaire I et II : la loi relative au budget étatique 2021 a été votée en février 2021 par le gouvernement (PNL-USR-UDMR), qui a pris des mesures pour corriger le déficit budgétaire en gelant les salaires, les indemnités et primes des employés de l'administration publique ainsi qu'en abrogeant la loi (votée par le PSD) interdisant la vente d'entreprises publiques. Ces dernières sont en effet fortement déficitaires et occupent 68'000 employés. De manière générale, la fonction publique roumaine, qui occupe env. 20% des actifs, pèse lourd sur les finances de l'État, d'autant plus que l'écart entre le salaire moyen du secteur public et celui du secteur privé avoisine les 50%. Début septembre 2021, le gouvernement a approuvé une première rectification budgétaire, et, l'économie ayant une évolution plutôt positive, les dépenses ont été augmentées et des fonds supplémentaires ont été alloués à la santé, au développement, à l'éducation et aux transports, mais un montant important a été conservé dans le fonds de réserve de l'État. Fin novembre 2021, le nouveau gouvernement (PSD-PNL-UDMR) a approuvé une deuxième rectification budgétaire, dans laquelle le maintien de l'objectif de déficit budgétaire de 7,13% du PIB a été conservé. La nouvelle coalition a également adopté, en automne 2021, des mesures visant à plafonner les prix de l'énergie et une compensation partielle par l'État des factures d'électricité et de gaz, s'agissant de solutions temporaires pour passer l'hiver, applicables jusqu'à fin mars 2022. La guerre en Ukraine a forcé les autorités à prolonger ces mesures jusqu'en mars 2023.

Croissance économique 2021 : en 2021, l'économie roumaine a enregistré une croissance de 5,9% par rapport à 2020 (où une contraction de 3,9% a été enregistrée). Cette performance, qui place l'économie roumaine parmi les plus dynamiques de l'UE, a été atteinte grâce aux hausses de la consommation privée, de la formation de capital fixe (investissements) et de la production agricole. La croissance pour 2021 fut cependant inférieure aux attentes, en raison d'une évolution très faible dans la dernière partie de l'année, notamment en raison d'une crise énergétique. En effet, au dernier trimestre 2021, le PIB a été, en termes réels, inférieur de 0,5% à celui du trimestre précédent. En 2021, la Roumanie a réintégré le classement des pays à haut revenu de la Banque mondiale, qui comprend déjà tous les pays de l'UE à l'exception de la Bulgarie. Le pays avait déjà intégré ce groupe en 2019, mais la pandémie l'a fait régresser dans le groupe des revenus moyens supérieurs.

Inflation 2021: en 2021, le taux d'inflation annuel moyen fut de 5,1%, influencé principalement par la hausse des prix de l'électricité, du gaz et du chauffage central, ainsi que des combustibles, des denrées alimentaires et des services d'assainissements des eaux. Fin décembre 2021, l'inflation a atteint 8,2%¹ - niveau le plus élevé de la dernière décennie. L'inflation a dépassé la limite fixée par la Banque nationale roumaine (BNR), poussant cette dernière à monter progressivement le taux d'intérêt directeur de 1,25% à 2%. La hausse des prix est intervenue alors que les biens non-alimentaires ont augmenté de 10,73%, les biens alimentaires de 6,69% et les services de 4,49% par rapport à décembre 2020. Les principales hausses de prix en décembre 2021 incluent : gaz – 51,5%, électricité – 28%, huile comestible – 27%, pommes de terre – 25%, services postaux – 22,5%, carburants – 22,5%, farine de maïs – 14,9%, énergie thermique – 14,3%, pain – 10,3%. Fin décembre 2021, la BNR s'attendait à ce que le taux d'inflation annuel poursuive sa tendance à la hausse jusqu'à la mi-2022, pour atteindre 8,6% en juin 2022. Le contexte de la guerre en Ukraine a changé la donne, l'inflation enregistrée en juin 2022 étant de 15,6% par rapport à juin 2021. En août 2022, lors de la présentation d'un rapport sur l'inflation, le gouverneur de la BNR a déclaré que le niveau du taux d'inflation aurait atteint 20% si le régime de plafonnement et de compensation des prix de l'énergie n'était pas intervenu.

Déficit budgétaire 2021 : le budget consolidé a clôturé l'année 2021 avec un déficit de 6,72% du PIB, inférieur à l'estimation initiale de plus de 7%. Le déficit est plus faible qu'en 2020, où il était de 9,2% du PIB. En termes absolus, le déficit budgétaire consolidé est passé de 101,8 milliards de lei (env. 20,3 milliards d'euros) en 2020 à 80 milliards de lei (env. 16 milliards d'euros) en 2021. La réduction du déficit budgétaire s'explique par : une augmentation des recettes budgétaires de 1,4% du PIB, principalement influencée par la dynamique des recettes de la TVA et de l'impôt sur les sociétés, ainsi que par une réduction des dépenses budgétaires de 1,5% du PIB, principalement due à une diminution des dépenses salariales et d'assistance sociale. Selon un rapport publié par la Commission européenne en décembre 2021 pour l'année 2019, la Roumanie fut une fois de plus classée première parmi les États membres de l'UE à ne pas avoir collecté correctement la TVA. Le déficit de collecte de la TVA s'est effectivement aggravé en 2019, atteignant 35,16 milliards de lei (env. 7,12 milliards d'euros), après une amélioration en 2018 par rapport à 2017. En fait, le budget de la Roumanie ne perçoit pas plus d'un tiers de la TVA due, soit 3% du PIB. Des progrès pourraient être enregistrés dans la collecte des taxes en numérisant l'Agence nationale d'administration fiscale (ANAF). Des mesures ont déjà été mises en place mais les résultats ne seront observés qu'à partir de 2023.

Procédure de déficit excessif : la Roumanie continue à se trouver en procédure de déficit excessif. Dans ce contexte, il y a certaines mesures que le gouvernement doit prendre afin de réduire le déficit budgétaire en dessous de 3% du PIB d'ici 2024 (selon le *TFUE*). La Commission européenne a publié un rapport sur la situation budgétaire du pays au mois de novembre 2021, après avoir fait des recommandations à la Roumanie en juin 2021. Selon le document, la Roumanie a soumis un rapport à la Commission européenne en octobre 2021, indiquant que « *la réduction prévue du déficit à moyen terme sera principalement réalisée par des mesures du côté des dépenses, tandis que du côté des recettes, elles resteront relativement constantes en pourcentage du PIB* ». Cependant, la Commission a déclaré que le rapport reçu n'apportait pas plus de détails sur la stratégie de consolidation pour 2022 et au-delà. La Commission a indiqué, qu'à partir de juin 2021, aucune action substantielle n'avait été entreprise par les autorités roumaines pour assurer la mise en œuvre complète et effective du cadre fiscal national.

Dettes publiques 2021 : la dette publique de la Roumanie a atteint 577 milliards de lei (env. 115,4 milliards d'euros) à la fin de 2021, soit 48,9% du PIB (données nationales) et 77 milliards de lei (env. 15,4 milliards d'euros) de plus qu'à la fin de 2020. Par rapport à la moyenne européenne, la dette publique de la Roumanie reste « faible » : moins de 50% du PIB.

Déficit de compte courant et déficit commercial 2021 : la Roumanie a clôturé l'année 2021 avec un déficit de compte courant de 16,95 milliards d'euros, soit 55% de plus qu'en 2020. L'année 2021 a enregistré un déficit commercial de 23,69 milliards d'euros, soit 5,3 milliards d'euros de plus qu'en 2020, les exportations ayant augmenté de 20,1% et les importations de 22,1%. Le déficit commercial de 2021 ne dépasse que légèrement celui de 2008, où il avait atteint les 23,5 milliards d'euros – qui fut le déficit maximal jusqu'à présent, en raison de la crise économique.

¹ <https://www.bnr.ro/Proiectii-BNR-22694-mobile.aspx>

Taux de chômage et marché de l'emploi : en 2021, le taux de chômage a atteint 5,6% (contre 5% en 2020). Le taux de chômage chez les jeunes de 15-24 ans fut le plus élevé – 21%. Le chômage a touché dans une plus large mesure les personnes sans diplômes d'études supérieures (5,1%).

Bien que le taux d'occupation ait augmenté ces dernières années (67,1% en 2021 contre 60,3% en 2016), il est encore inférieur à la moyenne de l'UE de 73,1%. La participation au marché de l'emploi de certaines catégories demeure limitée : les disparités de genre demeurent parmi les plus élevées de l'UE – l'inactivité parmi les femmes atteignant 44,3%, principalement à cause du manque d'éducation et de la nécessité de s'occuper des enfants (manque de crèches et de jardins d'enfants). Le nombre de jeunes qui n'ont pas d'emploi et ne suivant pas d'enseignement/formation supplémentaires a régulièrement diminué avant la pandémie, mais reste parmi les plus élevés de l'UE. Par ailleurs, le système d'éducation et de formation est confronté à des défis persistants en termes de qualité et d'inclusion. De plus, le taux d'abandon scolaire précoce est élevé et s'est aggravé avec la pandémie. Il faut rappeler que la Roumanie compte l'une des proportions les plus élevées de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE (35,8 % en 2020, contre 21,6 % en moyenne dans l'UE). Ce risque est particulièrement élevé chez les personnes vivant dans les zones rurales, les communautés marginalisées et les groupes vulnérables, notamment les Roms. Cela est également dû à la forte proportion de Roms vivant dans des villes ou des établissements informels où l'accès au marché du travail et aux services publics est extrêmement limité. De plus, les services sociaux, sanitaires, éducatifs et les services de l'emploi sont insuffisamment intégrés. Les disparités régionales restent élevées, en raison des écarts entre la capitale et le reste des régions en termes de productivité du travail, d'investissements et d'emploi. De plus, l'alignement des compétences aux besoins du marché du travail reste un défi.

À cause de l'exode massif de près de 4 millions de Roumains ces dernières années, le manque de main d'œuvre demeure un problème important. C'est pourquoi, après avoir octroyé 25'000 permis de travail à des ressortissants d'États tiers en 2021, le gouvernement a adopté une décision qui permettra aux entreprises d'embaucher 100'000 travailleurs en 2022. La demande émane d'employeurs roumains qui ne trouvent plus de main-d'œuvre locale. La construction et l'hôtellerie sont les principaux secteurs dans lesquels les travailleurs étrangers sont employés.

Plan national de relance et résilience (PNRR) et absorption des fonds UE : le PNRR (*Next Generation EU*) comprend des mesures importantes pour accélérer la double transition verte et numérique et renforcer la résilience économique et sociale. Il comprend 14,2 milliards d'euros de subventions et 14,9 milliards d'euros de prêts pour soutenir la mise en œuvre de réformes et d'investissements clés d'ici 2026. En octobre 2021, le PNRR présenté à la Commission a été approuvé et sa mise en œuvre a pu démarrer. Fin 2021, la Commission européenne a transféré 1,8 milliards d'euros de préfinancement à la Roumanie. Par ailleurs, en juillet 2022, la Commission européenne a officiellement annoncé qu'elle avait approuvé l'accord de partenariat avec la Roumanie, concernant les fonds européens d'un montant total de 31,5 milliards d'euros, que le pays doit recevoir par le biais de la politique de cohésion de l'UE pour la période 2021-2027, mais il reste encore des étapes à franchir. En particulier, le problème d'absorption des fonds se pose dans le cas de la Roumanie : en effet, au 31 décembre 2021, 59% seulement des fonds UE 2014-2020 avaient été dépensés.

Mission au titre de l'Article IV du FMI, juin 2022 : selon le rapport du FMI, on s'attend à ce que l'économie roumaine connaisse une croissance de 3,5% à 4,5% en 2022 et 2023, une amélioration par rapport aux estimations précédentes. Selon le document, l'économie roumaine s'est bien remise de la pandémie, mais elle doit maintenant faire face à d'autres défis importants, la guerre en Ukraine ayant engendré de nouveaux risques. Les augmentations des pensions, de même que les augmentations des salaires dans le secteur public devront être plus prévisibles et les réformes du PNRR devront être mises en œuvre correctement. En outre, le FMI recommande au gouvernement de supprimer progressivement le plafonnement des prix de l'énergie d'ici mars 2023, afin que les Roumains ne ressentent pas une trop forte augmentation des prix en avril 2023, lorsque le plafonnement des prix expirera.

Guerre en Ukraine et conséquences pour la Roumanie : dès le début de l'invasion de la Russie en Ukraine, la Roumanie a fait preuve d'une immense solidarité envers le pays voisin, en accueillant les réfugiés, dans un premier temps. Plusieurs milliers de citoyen·ne·s ukrainien·ne·s entrent en Roumanie quotidiennement, la majorité en transit. Près de 1,8 millions d'Ukrainiens ont ainsi franchi les frontières du pays depuis le début de l'invasion russe. Le pays a accordé une protection temporaire à près de 43'000 réfugiés et selon les données de juillet 2022, près de 83'000 Ukrainiens se trouvent dans le pays. En mars 2022, le premier *hub* humanitaire pour la réception, le stockage, la manutention et le transfert de l'aide humanitaire fournie par les États membres de l'UE à l'Ukraine est devenu opérationnel, à Suceava. Pour répondre aux besoins des réfugiés, il faudra mobiliser des ressources

supplémentaires dans le système de santé et d'aide sociale, qui a été soumis à de fortes pressions pendant la pandémie, ainsi que dans le système éducatif. À moyen et long terme, l'intégration sur le marché du travail des personnes qui décident de rester en Roumanie pourrait entraîner une augmentation de la main-d'œuvre et stimuler la production. La Roumanie bénéficiera des flexibilités exceptionnelles offertes dans le cadre de l'initiative CARE (*Cohesion Action for Refugees in Europe*) et du préfinancement supplémentaire fourni dans le cadre du programme REACT-EU (*Recovery Assistance for Cohesion and European Territories*), pour répondre d'urgence aux besoins d'accueil et d'intégration des personnes fuyant l'Ukraine.

Par ailleurs, **le port de Constanta** (plus grand port de la mer Noire et une importante plateforme céréalière) est devenu une route-clé pour le trafic de marchandises dans la région et dans le monde entier depuis le début de la guerre. N'ayant aucune autre solution pour exporter des marchandises, suite à la fermeture des ports ukrainiens, les exportateurs ont dû utiliser le port roumain pour expédier des marchandises, notamment des céréales, vers des pays d'Afrique, d'Asie, etc... Depuis le 24 février 2022, plus de 1,73 millions de tonnes de marchandises en provenance d'Ukraine ont transité par le port de Constanta, dont 1'165'319 tonnes de céréales. Ces flux de marchandises détournés vers Constanta ont entraîné la congestion du port roumain, et ce pour deux raisons :

- Bien qu'elles entrent en Roumanie par train, les céréales ukrainiennes ne peuvent entrer dans le port (pour être chargées sur des cargos) que dans des camions.
- Une fois transférées des trains aux camions, les céréales ukrainiennes provoquent des blocages dans le port, où arrivent également les camions des agriculteurs roumains, qui viennent de récolter le blé de cet été.

Par conséquent, la situation actuelle a mis en évidence des problèmes d'infrastructure importants, tels que l'abandon de l'infrastructure ferroviaire du port et la nécessité urgente d'investir. Les autorités et les opérateurs portuaires estiment que la crise est gérable, pendant que les agriculteurs roumains sont sceptiques, soulignant les longs délais d'attente pour trouver un camion afin de transporter leurs céréales.

En ce qui concerne le gaz, la Roumanie n'a pas de contrat direct avec *Gazprom*, ni un degré de dépendance très élevé. On ne peut donc pas parler d'une situation similaire à celle de la Pologne ou de la Bulgarie, sanctionnées par la Russie pour avoir refusé de payer le gaz en roubles. Par rapport aux pays voisins, la Roumanie jouit d'un statut de semi-indépendance, s'élevant à 20%-30% d'importations de gaz russe. Les importations de gaz russe en Roumanie se font par des intermédiaires (10%), par la Bulgarie (10%) et par la Hongrie (10%). Les importations de pétrole brut en provenance de Russie constituent la principale source de production de l'industrie de raffinage, qui réexporte ensuite les produits pétroliers finis. 20% du pétrole provient de Russie, tandis que la part des produits pétroliers russes dans la consommation totale est de près de 25 %. Identifier des solutions pour le domaine du pétrole et des produits pétroliers est donc le plus grand défi pour le marché local actuellement, alors que l'interdiction des importations de pétrole russe entre en vigueur en décembre 2022. Quelle que soit l'alternative, la facture sera certainement plus élevée. En conséquence de la hausse des prix du pétrole, l'inflation devrait encore augmenter, ce qui affectera la consommation privée, malgré les mesures exceptionnelles introduites pour protéger les ménages et les PME de l'impact de la croissance des factures d'électricité et de gaz (cf. plus haut). À la fin du mois de mai 2022, la loi « offshore » a été promulguée par le président Klaus Iohannis, ce qui a marqué le début tant attendu de l'extraction de gaz en mer Noire. Cette loi prévoit un ensemble de mesures concernant la stabilité du régime des taxes et redevances pétrolières, ainsi que la suppression de l'imposition supplémentaire des revenus pour les prix de vente sur lesquels les investisseurs ne réalisent pas de bénéfices supplémentaires, avec le maintien de la grille d'imposition suivant les prix supérieurs à 85 lei/MWh. Mi-juin 2022, la première extraction de gaz naturel a été effectuée, dans un périmètre exploité par l'entreprise US *Black Sea Oil & Gas*. La capacité de production est estimée à 1 milliard de mètres cubes de gaz/an, soit l'équivalent de 10% de la consommation de gaz de la Roumanie. Un autre périmètre, dénommé « *Neptune Deep* », permettra d'extraire du gaz d'ici 2026. Parallèlement, le gouvernement roumain cherche à diversifier davantage ses sources d'importation de gaz et de pétrole (discussions avec Azerbaïdjan, Bulgarie et Émirats Arabes Unis notamment).

Dans ce nouveau contexte, des **mesures de soutien** à la population se sont avérées nécessaires. Ainsi, à la fin du mois de mai 2022, la coalition gouvernementale a décidé de lancer un nouveau paquet de mesures sociales et économiques intitulé « Soutien à la Roumanie », d'un montant de 1,1 milliards d'euros, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022. Voici les principales mesures :

- Report des crédits bancaires de 9 mois pour les citoyens et les entreprises confrontés à des difficultés financières en raison des multiples crises de la dernière période.
- Octroi d'une aide unique de 700 lei (env. 140 euros) pour tous les retraités dont la pension est inférieure à 2'000 lei (env. 400 euros).
- Réduction des dépenses budgétaires d'au moins 10%, sauf pour les investissements, les salaires, les pensions et les aides sociales.
- Suspension des embauches à l'État à partir du 1^{er} juillet.
- Augmentation de 10 milliards de lei (env. 2 milliards d'euros) de la collecte des recettes destinées au budget général consolidé de l'État.
- Accélération de l'absorption des fonds européens au titre des programmes opérationnels et du PNRR.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES

La part de l'emploi dans le secteur privé est passée de 81% en 2020 à 81,8% en 2021. Sur l'ensemble de la population employée dans le secteur privé, 86% travaillaient dans l'industrie, la construction et les services, soit une augmentation par rapport à l'année 2020, où ce chiffre était de 85,8%. Au 1^{er} juin 2022, le nombre de salariés actifs s'élevait à 5,7 millions, selon les données de l'inspection du travail. Parmi eux, 4,5 millions d'employés activaient dans le privé et 1,2 millions travaillaient pour l'État. Les autorités ont récemment annoncé la suspension des embauches à l'État à partir du 1^{er} juillet 2022. Au niveau des salaires, plusieurs modifications ont été apportées au revenu minimum durant 2021, fixant le salaire minimum brut à 2'300 lei/mois (env. 460 euros).

Le secteur tertiaire (services - commerce au détail, transport, IT&C, hôtellerie, assurance, immobilier) domine la répartition de l'emploi dans le pays, s'élevant à 48% en 2021, en légère hausse par rapport à 2020 (47,4%) et 2019 (46,4%). Le secteur secondaire (industrie + construction) s'élève à 38% en termes de répartition de l'emploi pour 2021 : l'industrie à 26,2% et le secteur des constructions à 11,8%, en baisse par rapport à 2020 (38,4%). La répartition de l'emploi pour le secteur primaire (sylviculture, agriculture et pêche) s'élève à 14% en 2021 (contre 14,2% en 2020 et 14,5% en 2019). C'est le secteur tertiaire qui contribue le plus au PIB du pays en 2021, à hauteur de 58%, contre 27,8% pour le secteur manufacturier et 4,3% pour le secteur primaire.

En 2021, près de 15'000 nouvelles entreprises actives dans le secteur primaire ont été créées, soit 280% de plus qu'en 2020, selon les données du registre de commerce national. L'une des raisons à cela est la rentabilité, car une subvention est octroyée selon la surface exploitée, l'accès aux fonds européens est facilité, le prix des céréales a été historique en 2021 et leur production a atteint un record de plus de 34 millions de tonnes. L'agriculture est généralement rentable, car avec le blé, par exemple, un agriculteur dépense 3'000-3'500 lei/hectare (env. 600 euros), et avec une production moyenne de 7 tonnes/hectare, comme dans le sud-est du pays, le revenu s'élève à 5'000-6'000 lei/hectare (plus de 1'000 euros). Ces chiffres sont à considérer hors-contexte de la sécheresse qui a frappé le pays durant l'été 2022.

En ce qui concerne les opportunités pour les entreprises suisses en Roumanie, on peut citer l'infrastructure (plus particulièrement les chemins de fer), le domaine IT&C, le tourisme, les services financiers de type assurances/banques ou encore l'éducation. Pour les chemins de fer, plusieurs projets sont prévus pour leur modernisation. Les investissements dans les chemins de fer sont essentiels pour l'avenir du transport ferroviaire en Roumanie, option moins polluante que le transport terrestre. Fin 2019, la Roumanie comptait un peu plus de 4'000 kilomètres de voies ferrées électrifiées, soit 450 km de plus qu'il y a 30 ans. La vitesse de circulation sur les chemins de fer roumains est de 15 km/h pour le fret et de 42 km/h pour le transport de passagers. Aujourd'hui, la Roumanie compte presque le même nombre de kilomètres de voies ferrées qu'il y a 100 ans. Le Plan national de redressement et de résilience (PNRR) prévoit de moderniser 300 km de voies ferrées et d'acheter des nouveaux trains à hydrogène – à titre expérimental. La Suisse, avec son expérience dans ce secteur, pourrait apporter une valeur ajoutée dans la réhabilitation/modernisation et les études de faisabilité dans le domaine. Pour ce qui est du domaine IT&C, la Roumanie dispose d'un véritable vivier de talents. De plus, le secteur IT&C a enregistré le plus fort taux de croissance du nombre d'employés ces dernières années (11%), par rapport aux autres secteurs d'activité en Roumanie. Le secteur IT&C s'est déjà imposé comme un important moteur de croissance nationale, reconnu sur le marché de l'emploi pour ses salaires attractifs et le grand nombre de postes offerts aux candidats. Le tourisme demeure un domaine encore largement inexploité, la Roumanie étant fortement déficitaire en ce qui concerne les services fournis. Là aussi, la Suisse peut apporter une valeur ajoutée. Pour l'éducation, la Suisse peut apporter son expertise en formation

duale, *via* des entreprises, car la Roumanie se situe encore largement derrière d'autres pays de l'UE dans ce domaine.

Fin 2021, les changements intervenus dans le contexte d'un blocage massif dans le transport maritime ont obligé les entreprises à repenser leurs chaînes d'approvisionnement et leurs centres de production à faible coût en Asie. La Roumanie, aux côtés d'autres pays, a suscité un nouvel intérêt de la part de divers producteurs. Le pays pourrait jouer un rôle important dans la nouvelle stratégie européenne en matière de chaîne d'approvisionnement, disposant d'un environnement favorable à l'UE, une structure de coûts salariaux compétitive ainsi qu'une main-d'œuvre qualifiée et un modèle de prestation de services manufacturiers ayant déjà fait ses preuves. Pour cela, il faut un cadre fiscal stable pour les entreprises internationales, des solutions digitales efficaces pour permettre aux entreprises de communiquer avec les autorités, un cadre législatif contribuant à réduire la corruption, une politique monétaire conservatrice, qui favoriserait un taux de change stable, des investissements importants dans le développement des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires et un environnement politique stable. En outre, à cause de la guerre, le marché ukrainien pourrait être délocalisé en Roumanie.

En matière de digitalisation du pays, malgré l'apport important du secteur IT&C au PIB, la Roumanie se classe 27^{ème} sur 27 États membres de l'UE dans l'édition 2021 de l'Indice de l'économie et de la société numériques (DESI)². Fin 2021, la Commission européenne a publié le rapport annuel sur l'indice de l'économie et de la société numériques et, dans la catégorie des services publics digitaux, la Roumanie se classe au dernier rang des États membres, car tous les indicateurs sont nettement inférieurs à la moyenne européenne. Les indicateurs-clé qui tirent le pays vers le bas sont les services publics numériques pour les citoyens et les entreprises. En termes de capital humain, la Roumanie se classe au 26^{ème} rang, avec un score inférieur à la moyenne pour la plupart des indicateurs. Bien que la Roumanie compte un nombre élevé de diplômés en IT&C, se classant au 4^{ème} rang, la pénurie de spécialistes limite la capacité du pays à innover et à tirer profit de la transformation numérique. Le pays se classe au 10^{ème} rang en termes de connectivité et au 25^{ème} rang dans l'UE en termes d'intégration de la technologie numérique dans les activités commerciales. La connectivité dans le pays pourrait être améliorée en réduisant l'écart numérique entre les zones urbaines et rurales, en rationalisant les procédures d'octroi de licences, en actualisant la stratégie en matière de haut débit pour tenir compte des objectifs fixés pour 2025 en matière de gigabits et en transposant le cadre réglementaire conformément au droit communautaire. De plus, les entreprises roumaines ne tirent pas pleinement parti des nouvelles technologies (échange électronique d'informations, plateformes de communication sociale, *big data* et *cloud*), à l'exception de l'intelligence artificielle. Le Plan national de relance et résilience (PNRR) comprend des mesures liées en tout ou en partie aux compétences numériques ou à la réalisation de grands projets de digitalisation du gouvernement. Leur mise en œuvre contribuerait à une augmentation stable des performances de la Roumanie dans toutes les dimensions du DESI. Le budget total spécifiquement alloué au développement des compétences numériques est d'environ 1,267 milliards d'euros.

3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Pour la Roumanie, membre de l'UE depuis 2007, les relations économiques et commerciales avec l'UE demeurent une priorité. Le pays reste déterminé à rejoindre la zone euro, mais les efforts des autorités sont actuellement « *axés sur le redressement économique et social après la pandémie de COVID-19 et sur l'atténuation des effets négatifs du conflit militaire en Ukraine* », selon le projet de convergence 2022-2025. Par ailleurs, la Roumanie ne remplit aucun des quatre critères d'adhésion à la zone euro (stabilité des prix, solidité des finances publiques, stabilité des taux de change et convergence des taux d'intérêt à long terme) et fut le seul des sept pays évalués à faire l'objet d'une procédure de déficit excessif, selon le rapport de convergence de la Commission européenne (juin 2022), qui sert de base à la décision du Conseil de l'UE pour déterminer si un État membre remplit les conditions nécessaires à l'adhésion. Début 2022, le ministre des Finances déclarait que 2029 était un objectif viable pour adhérer à la zone euro.

Début 2022, le Conseil de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE) a décidé d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Roumanie, un objectif majeur de la

² https://cdn.cursdeguvernare.ro/wp-content/uploads/2021/11/DESI_2021_Romania_ro_XkqdlI2CTwQbJaDhgCx07bHbZmk_80598.pdf

politique étrangère du pays depuis 2004, année de la première demande d'adhésion. L'ouverture des négociations est la preuve que l'économie roumaine a évolué dans la bonne direction ces dernières années. Cette invitation est pourtant assortie d'un certain nombre de conditions, notamment en ce qui concerne l'accélération des réformes structurelles, qui devraient créer la base permettant de rattraper les écarts de développement avec les pays membres de l'organisation. Le délai de fin des négociation et d'accession effective n'est pas connu.

En matière de coopération régionale, la Roumanie entretient de très bonnes relations politiques et économiques avec la **République de Moldavie**. En 2021, comme en 2020, la Roumanie fut le premier partenaire commercial de la Moldavie, avec une valeur record de 2,4 milliards de dollars USD à la fin de 2021, dont 1,5 milliards de dollars USD totalisant les exportations roumaines (données du ministère de l'Entrepreneuriat et du Tourisme). Par ailleurs, la Roumanie se classe première par le nombre de sociétés enregistrées en Moldavie, à savoir 1'557, et deuxième par la valeur du capital, avec environ 280 millions de dollars USD. La Roumanie a été solidaire avec sa voisine durant le COVID-19, contribuant à la donation de vaccins et à l'envoi de médecins dans le pays. Cette solidarité s'est amplifiée avec le début de la guerre en Ukraine, la Roumanie étant l'initiatrice (aux côtés de l'Allemagne et de la France), d'une plateforme de soutien à la Moldavie, afin de la soutenir dans sa gestion des réfugiés ukrainiens et ses pas vers une indépendance énergétique vis-à-vis de la Russie. De plus, la Roumanie a été la première à plaider en faveur de la Moldavie pour l'obtention du statut de pays candidat à l'UE auprès de Bruxelles.

La Roumanie coopère avec les **Balkans occidentaux**, dont elle soutient la trajectoire européenne ainsi que les réformes politiques/économiques. La **Turquie** demeure un partenaire commercial très important pour la Roumanie, le montant total des échanges commerciaux s'élevant à 7,03 milliards d'euros à la fin de 2021. En janvier 2022, 16'842 entreprises turques opéraient en Roumanie, avec un capital social total de 655,5 millions d'euros.

En 2021, la **Russie** se situait à la 18^{ème} place en tant que pays partenaire à l'export de marchandises et à la 10^{ème} place en tant que pays partenaire à l'import (gagnant 5 places par rapport à 2020). **L'Ukraine** se situait à la 18^{ème} place en tant que pays partenaire à l'importation (gagnant 2 places par rapport à 2020).

En ce qui concerne la **Chine**, elle s'est située à la 17^{ème} place en tant que pays partenaire à l'export et à la 4^{ème} place pour les importations, position inchangée par rapport à 2020.

3.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)

Les relations économiques entre les deux pays sont soumises aux Accords bilatéraux. Il n'y a pas de discrimination particulière observée à l'égard de la Suisse. En revanche, l'instabilité politique et fiscale peut freiner la Suisse à investir sur le long terme. Les deux pays sont liés par un accord de double imposition ainsi que par un accord de promotion et de protection des investissements.

La première contribution suisse à la Roumanie, d'un montant de 181 millions de CHF, a pris fin en décembre 2019. Les projets déroulés sous ses auspices ont permis de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays. En septembre 2021, le Parlement suisse a voté en faveur d'une deuxième contribution à 13 États membres de l'UE. Pour la Roumanie, la seconde contribution s'élève à 221,5 millions de CHF, soit le deuxième plus grand montant après la Pologne. Cette seconde contribution sera, une fois de plus, l'occasion de renforcer les relations bilatérales et de soutenir la Roumanie dans la réduction des disparités sociales et économiques.

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Évolution et perspectives générales

Après une baisse en 2020 en lien avec la pandémie, le commerce extérieur de la Roumanie a repris en 2021. Que ce soit au niveau des biens ou des services, tant les exportations que les importations ont augmenté. Le déficit de la balance commerciale en 2021 a continué à se creuser en s'élevant à 23,69 milliards d'euros, soit une hausse de 1,5% (5,3 milliards d'euros) par rapport à 2020. Les caractéristiques du commerce extérieur (biens, services, principaux partenaires) sont restées relativement stables sur ces deux années et peu de changements majeurs sont à constater.

4.1.1 Commerce de marchandises

En 2021, tant les exportations que les importations ont augmenté de 20% respectivement 22% par rapport à 2020. Ainsi, les exportations se sont élevées à environ 74,7 milliards d'euros et les importations à environ 98,4 milliards d'euros.

La structure du commerce extérieur en termes de biens exportés et importés est restée stable, où les machines et équipement de transport ainsi que les biens manufacturés (surtout les matières premières, comme fer et acier) continuent à en représenter la majorité. À noter que l'exportation de produits végétaux (surtout de céréales) a augmenté de plus de 60% en 2021. Au niveau des importations, on peut noter la part importante (11%) destinée aux produits chimiques (surtout pharmaceutiques), qui a augmenté de 20%.

La majorité du commerce roumain continue à se faire intra-UE (voire est en augmentation), à savoir 72,4% des exportations (54 milliards d'euros) et des importations (71,2 milliards d'euros). Les principaux partenaires sont l'Allemagne (20% tant des exportations et importations) et l'Italie (environ 10%), suivis par la France, la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie et les Pays-Bas.

Hors UE, et comme indiqué plus haut, la Chine et la Russie sont dans le top 10 des pays desquels la Roumanie importe (4^{ème} avec 6.3% respectivement 10^{ème} avec 3.2%) tout comme la Turquie (3.5% des exportations et 4.1% des importations).

4.1.2 Commerce de services

Le commerce des services a également augmenté en 2021 (26,7 milliards d'euros en exportations respectivement 17,5 milliards en importations) pendant que la balance excédentaire est restée stable, dépassant à nouveau les 9 milliards d'euros. La plus grande pondération a été enregistrée dans le secteur des transports, avec un excédent de 4,1 milliards d'euros, alors que le tourisme a enregistré un déficit de 1,6 milliards d'euros.

4.2 Commerce bilatéral

4.2.1 Commerce de marchandises

Selon l'Institut des statistiques roumain, la Suisse est toujours le 19^{ème} partenaire en termes d'importations. Elle représente 1,2% de toutes les importations, soit 1,2 milliards d'euros. En termes d'exportations, la Suisse n'entre toujours pas dans le top 20 des pays vers lesquels la Roumanie exporte, avec un montant de 556,7 millions d'euros en 2021. Cela représente la somme la plus élevée vers un pays de l'AELE (devant la Norvège).

Les chiffres présentés par l'Administration fédérale des douanes sont légèrement plus élevés que les chiffres roumains. Les exportations suisses ont principalement concerné la chimie/pharmacie (65%), les machines et appareils (17%) ainsi que les métaux (7%). Quant aux importations, la Suisse a importé des textiles et chaussures (24%), des machines et appareils (22%), des métaux (15%), des véhicules (9.5%) ainsi que de la chimie/pharmacie (7%).

4.2.2 Commerce de services (si données disponibles)

La Banque nationale roumaine ne dispose pas de classification concernant le commerce des services par pays. Seules les données totales sont accessibles.

Selon la Banque nationale suisse, le total des services a augmenté entre 2020 et 2021 atteignant 312 millions CHF en termes de recettes et 389 millions CHF en termes de dépenses, équivalent à un déficit de 77 millions CHF. À noter que, par rapport à 2019, ce sont surtout les recettes suisses qui ont augmenté, diminuant le déficit avec la Roumanie de moitié environ. Les domaines des droits de licence (environ un tiers, en augmentation), des services financiers ainsi que du tourisme ont continué à générer le plus de recettes pour la Suisse. Pour la Roumanie, cela reste les domaines des télécommunications, services informatiques et services d'information (plus d'un tiers), du transport ainsi que de conseil en gestion. En outre, la Suisse a drastiquement augmenté sa part de services en termes de transport, même si elle reste en dessous des services fournis par la Roumanie dans ce secteur.

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Évolution et perspectives générales

Le flux net des investissements étrangers directs (IDE) a presque doublé entre 2020 et 2021. Il s'est ainsi élevé à 7,2 milliards d'euros (contre env. 3 milliards d'euros en 2020 – données consolidées).

Depuis l'automne 2020, la Banque nationale roumaine (BNR) publie la répartition par pays d'origine du solde IDE, en fonction du pays d'origine de l'investisseur immédiat (intermédiaire) ainsi que de l'investisseur final (réel). Ainsi, pour les investisseurs intermédiaires, le classement se présente comme suit, pour l'année 2020 :

- 1) Pays-Bas - 19,9 milliards d'euros, soit 22% du total des IDE.
- 2) Allemagne -11 milliards d'euros, soit 12,2%.
- 3) Autriche - 10,8 milliards d'euros, soit 12%.
- 4) Italie - 7,6 milliards d'euros, soit 8,4%.
- 5) France - 5,6 milliards d'euros, soit 6,2%.
- 6) Chypre – 5,4 milliards d'euros, soit 6%.

Pour les investisseurs finaux (réels), le classement pour 2020 est le suivant :

- 1) Allemagne – 13,7 milliards d'euros, soit 15,2%.
- 2) Autriche – 10,1 milliards d'euros, soit 11,2%.
- 3) France – 8,7 milliards d'euros, soit 9,6%.
- 4) Italie – 7,5 milliards d'euros, soit 8,3%.
- 5) États-Unis – 6,1 milliards d'euros, soit 6,8%.
- 6) Pays-Bas – 4,3 milliards d'euros, soit 4,1%.

La contribution aux propres capitaux des entreprises IDE en 2020, qui s'élève à 983 millions d'euros, est différenciée selon les catégories suivantes : *greenfield*, fusions et acquisitions, développement des activités et restructuration des activités. Les investissements *greenfield* et fusions/acquisitions ont suivi la tendance de ces dernières années avec de faibles flux d'IDE. Ainsi, la contribution des investisseurs étrangers aux fonds propres des entreprises en phase de démarrage (investissements *greenfield*) ne s'est élevée qu'à 23 millions d'euros et les opérations de fusion/acquisition à 42 millions d'euros. La catégorie de la restructuration des entreprises a été le principal bénéficiaire des IDE en capital, avec un flux de 948 millions d'euros, en raison de l'environnement économique difficile dans lequel les entreprises ont opéré en 2020. Cela met en évidence le fait que, bien que le niveau d'investissement total ait été faible en 2020, les investisseurs étrangers ont fourni les ressources nécessaires au fonctionnement des entreprises IDE en difficulté. La dernière catégorie d'investissement, les développements d'entreprises, a enregistré une valeur négative (-30 millions d'euros), principalement en raison de retraits de capitaux au 1^{er} trimestre 2020.

Le 22 avril 2022, le gouvernement roumain a adopté une ordonnance d'urgence (No. 46/2022), visant à mettre en œuvre la directive de l'UE sur les investissements étrangers (2019/452). Ainsi, tout investissement étranger sera revu par une Commission spécifique nouvellement établie (« *Commission for the Examination of Foreign Direct Investment* ») s'il remplit les trois critères suivants (critères cumulatifs):

1. Investissement provenant d'un pays hors UE.
2. Investissement dans un secteur considéré comme sensible d'un point de vue de sécurité intérieure (ex. : infrastructure critique, technologies, transport, énergie, etc...).
3. Investissement dépassant les deux millions d'euros.

Cela implique que tout investissement remplissant ces critères doit être annoncé à ladite Commission, qui soumet un avis (autorisation, autorisation conditionnelle ou rejet).

Les conséquences pour les investissements suisses ne sont pas encore claires et l'Ambassade de Suisse en Roumanie suit étroitement la mise en œuvre de la Directive.

5.2 Investissements bilatéraux

En tant qu'investisseur immédiat (intermédiaire), la Suisse se positionne à la 7^{ème} place, pour l'année 2020, avec un total de 4,6 milliards d'euros (soit 5,1%) d'investissements directs³ et garde la même place qu'en 2019 (3,7 milliards d'euros).

En tant qu'investisseur final (réel), la Suisse se positionne à la 8^{ème} place, totalisant 3 milliards d'euros d'investissements pour 2020 (soit 3,3%). Le pays gagne ainsi une place par rapport à 2019.

Les grandes entreprises suisses présentes en Roumanie sont de renommée internationale. De nombreuses PME suisses sont également présentes et activent dans divers domaines, tels que : conseil fiduciaire, imprimerie, appareils électriques, textile, fournisseurs de productions automobiles, production de composants plastiques, IT&C. Dans le secteur primaire, des entreprises suisses sont également actives, où elles produisent des produits *bio* pour le marché occidental.

6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

L'Ambassade de Suisse est une interlocutrice importante pour les entreprises suisses qui souhaitent des renseignements au sujet des possibilités d'investissements et de commerce en Roumanie. La représentation suisse collabore étroitement avec la Chambre de commerce Suisse-Roumanie (CCE-R), pour répondre aux questions des entreprises.

L'Ambassade a la capacité d'informer au sujet d'éventuels obstacles administratifs/réglementaires, juridiques, de même que sur les risques de corruption. Il arrive que l'Ambassade reçoive des sollicitations pour intervenir auprès des autorités roumaines. Enfin, grâce à un réseau très large, la représentation suisse peut recommander de bons partenaires aux nouveaux venus et faciliter la mise en contact.

La CCE-R, partenaire important pour l'Ambassade de Suisse en Roumanie, déploie des efforts importants pour soutenir les sociétés suisses dans le pays. La CCE-R donne la possibilité de créer des contacts ainsi que de les maintenir sur la durée. Elle dispose d'une page [web](#), qui informe au sujet des divers événements organisés, que ça soit en collaboration avec notre représentation ou avec d'autres chambres de commerce.

L'Ambassade de Suisse a également signé un accord de partenariat avec la CCE-R, afin de promouvoir le *Swiss Sponsor's Fund*. Cette initiative permet aux membres de la CCE-R de devenir sponsors de projets culturels/artistiques/éducatifs, soutenus par notre Ambassade, qui ont un lien direct ou indirect avec la Suisse.

La pandémie a mené à l'annulation de nombreux événements mais malgré cela, la CCE-R a su se dynamiser, en organisant de nombreux webinaires. Elle a aussi su accroître le nombre d'entreprises membres. De plus, en collaboration et avec le soutien de notre Ambassade, la CCE-R a entrepris plusieurs voyages d'affaires à travers le pays, afin de permettre (1) aux membres de la Chambre ainsi qu'à de potentiels nouveaux membres de se rencontrer et (2) d'établir le contact avec les autorités locales pour relayer les intérêts des entreprises suisses.

Il n'existe pas d'institution en Roumanie qui s'occupe de la promotion des exportations suisses. Néanmoins, le *Swiss Global Enterprises* (S-GE) offre des services d'informations qui permettent de comparer différents pays. Le S-GE coopère avec la CCE-R ainsi qu'avec la Chambre de commerce Suisse-Europe centrale (SEC).

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

L'intérêt des Roumains pour la Suisse en tant que pays de destination touristique existe mais demeure limité, bien que la Suisse ait une excellente réputation en tant que lieu de villégiature. Les répercussions de la crise de 2008 et l'actuel franc fort (hors contexte COVID-19) ont eu des conséquences dans le domaine touristique.

³ [file:///C:/Users/CBN/Downloads/ISD2020%20\(6\).pdf](file:///C:/Users/CBN/Downloads/ISD2020%20(6).pdf)

En matière d'éducation, la Suisse reste, aux yeux de la Roumanie, un centre d'excellence, d'où un intérêt marqué de la part d'étudiant-e-s de se rendre en Suisse.

Les investissements roumains en Suisse demeurent une exception mais ils existent. En ce qui concerne la place financière suisse, il n'existe pas d'institution financière helvétique sur le marché roumain. L'intérêt du côté roumain demeure par conséquent limité en la matière.

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie du pays hôte

	2016	2021
Répartition du PIB		
Secteur primaire	3,9%	4,3%
Secteur manufacturier	29,1%	27,8%
Services	45,2%	58,2%

Répartition de l'emploi	2016	2021
Secteur primaire	23,1%	14%
Secteur manufacturier	28,7%	38%
Services	48,2%	48%
– dont services publics	13,8%	18,2%

N.B. : à partir de 2021, la Classification des activités de l'économie nationale (CAEN) a modifié quelques nomenclatures et **les personnes produisant des biens agricoles destinés exclusivement ou majoritairement à l'autoconsommation ne font plus partie de la population occupant un emploi, d'où la différence considérable entre les chiffres de 2016 et 2021 pour le secteur primaire**. Les données de l'Institut des statistiques roumain ont publié des chiffres ajustés à ces nouvelles nomenclatures uniquement pour 2019, 2020 et 2021.

« Un nouveau règlement-cadre relatif aux statistiques européennes pour les particuliers et les ménages fondées sur des données au niveau individuel collectées à partir d'échantillons (règlement UE 2019/1700 du Parlement européen et du Conseil du 10 octobre 2019) est entré en vigueur à partir de 2021. Ce dernier, ainsi que les règlements délégués et d'exécution, constituent la nouvelle base juridique de l'enquête sur les forces de travail dans les ménages et de l'enquête mensuelle sur le chômage. Ces modifications législatives introduisent un certain nombre de changements méthodologiques importants visant à améliorer la comparabilité des résultats entre les États membres de l'UE (nouvelle définition de l'emploi, modification de la méthode de collecte, questionnaire standardisé utilisé pour la collecte des données, etc...) »

Source(s) : *Romania in figures*, 2022, National Institute of Statistics

ANNEXE 2 – Principales données économiques

Principales données économiques du pays hôte

	2020	2021	2022
PIB (USD mia)*	249,51	283,48	286,51
PIB/habitant (USD)*	12 910	14 670	14 830
Taux de croissance (% du PIB)*	-3,9	5,9	2,2
Taux d'inflation (%)*	2,6	5	9,3
Taux de chômage (%)*	5	5,3	5,6
Solde budgétaire (% du PIB)*	-9,7	-6,8	-7
Solde des transactions courantes (% du PIB)*	-5,2	-7	-7,1
Dettes extérieures totales (% du PIB)**	49,8	51,4	56
Service de la dette (% des exportations)***	20,4		
Réserves (mois d'importations)**	4,8	4,5	4,5

* Source : FMI, *Data Mapper*, Avril 2022, <https://www.imf.org/en/Countries/ROU#>

** Source : FMI, Article IV, août 2021

*** Source : Banque mondiale (les données pour 2021 et 2022 ne sont pas encore disponibles)
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.TDS.DECT.EX.ZS?locations=RO>

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux du pays hôte

année : 2021

Perspective selon le pays hôte

Rang	Pays	Exportations par le pays hôte (EUR millions)	Part	Var. ⁴	Rang	Pays	Importations par le pays hôte (EUR millions)	Part	Var. ¹⁰
1	Allemagne	15340,7	20,5%	10,8%	1	Allemagne	19814	20,1%	11,8%
2	Italie	7806,6	10,5%	11,7%	2	Italie	8739,6	8,9%	12,1%
3	France	4771,7	6,4%	11,4%	3	Hongrie	6756,3	6,9%	11,4%
4	Hongrie	4246,3	5,7%	13,7%	4	Chine	6205,2	6,3%	12,2%
5	Pologne	2978	4%	12,8%	5	Pologne	6135,5	6,2%	12,3%
6	Bulgarie	2930,7	3,9%	12,9%	6	Turquie	4418,4	4,5%	12,5%
19	Serbie	981,2	1,3%	13,8%	19	Suisse	1209	1,2%	12,5%
	UE	54095,4	72,4%	18,2%		UE	71265,3	72,4%	20,3%
	Total	74701,3	100 %	20,1%		Total	98491	100 %	22,1%

Source(s) : *Buletin statistic de comert international*, nr. 12, 2022 -
https://insse.ro/cms/sites/default/files/field/publicatii/buletin_statistic_de_comert_international_nr.12_2021.pdf

⁴ Variation par rapport à l'année précédente en %

ANNEXE 4 – Échanges commerciaux bilatéraux

Échanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et le pays hôte

	Export (Mio. CHF)	<i>Variation (%)</i>	Import (Mio. CHF)	<i>Variation (%)</i>	Solde (en Mio.)	Volume (en Mio.)
2017	773	10.9	643	8.4	130	1'416
2018	794	2.7	752	16.9	42	1'546
2019	1'076	35.5	783	4.1	293	1'859
2020	1'364	26.8	792	1.1	572	2'156
2021	1'584	16.2	866	9.3	718	2'450
<i>(Total 1)*</i>						
2022	978	22.3	466	9.7	512	1'443
<i>(I-VI)**</i>	+179		+41		+138	+219

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

***) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente

Exportations	2020 (% du total)	2021 (% du total)
1. Produits des industries chimiques et pharmaceutiques	67.3	65
2. Machines, appareils, électronique	16.6	17.1
3. Métaux	6.2	7
4. Instruments de précision, horlogerie et bijouterie	3.1	3.5

Importations	2020 (% du total)	2021 (% du total)
1. Textiles, habillement, chaussures	24.9	24
2. Machines, appareils, électronique	23.6	22
3. Métaux	9.5	15
4. Véhicules	12.6	9.8

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs dans le pays hôte Année : 2020

Investisseurs immédiats (intermédiaires)

Rang	Pays	Investissements directs (EUR, millions)	Part
1	Pays-Bas	19 994	22%
2	Allemagne	11 070	12,2%
3	Autriche	10 858	12%
4	Italie	7 652	8,4%
5	France	5 642	6,2%
6	Chypre	5 445	6%
7	Suisse	4 656	5,1%
8	Luxembourg	3 906	4,3%
9	Grande-Bretagne	2 775	3%
10	Hongrie	2 221	2,4%
	Total	90 773	100 %

Source(s) : Banque nationale roumaine, *Investitiile straine directe in Romania*, Raport anual 2020 - <https://www.bnr.ro/PublicationDocuments.aspx?icid=9403>